



## **Compte rendu de l'action intersyndicale du 19 sept 2018 des agents détachés pour les missions Frontex .**

L'appel au rassemblement et à la grève pour l'ensemble des acteurs Frontex des Douanes a été très largement suivi : les marins du DFP3, de la BGC de Nice, les aériens de la BSAM de Hyères et de l'échelon technique ont été nombreux devant la préfecture maritime, accompagnés de la presse écrite et des radios.

Le rassemblement semblait avoir été annoncé au commandement militaire de Toulon au vu des forces de sécurité déployées.

Le préfet maritime, représenté par l'Administrateur des Affaires Maritimes, chef de l'Action de l'Etat en Mer pour la Méditerranée, la responsable de la division RH ainsi que la correspondante douanière à la prémar ont reçu une délégation de représentants du personnel.

Les problématiques des détachements Frontex leur ont été signifiées et un document adressé au Secrétaire Général à la mer leur a été remis.

Il a été particulièrement signifié que l'Administration des Douanes n'a jamais prévu de statut sur le détachement de ses agents à l'étranger, et de facto aucune indemnisation. Ces détachements de longues durées ont modifié profondément l'organisation du travail et n'ont fait l'objet d'aucune mesure d'adaptation de règle d'organisation.

Le chef de l'AEM a assuré qu'un compte rendu sera transmis au premier ministre par l'intermédiaire du Chef d'Etat Major de la Marine.

Pour le moment, suite à notre préavis de grève, aucune autorité douanière n'a pris le soin de se rapprocher des représentants pour évoquer une quelconque proposition de concertation. Il a été signifié que sans réponse, les prochaines missions Frontex ne seront assurés que partiellement avec toutefois, de nouvelles actions spontanées.

L'intersyndicale douanière.